

NUISANCES SONORES

aux abords de la résidence les patios - ELANCOURT 78990

12 septembre 2017

CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

- **Les PATIOS = habitat résidentiel réputé être une des « zones de ressourcement » d'Elancourt**

(PPBE pages 15 et 16)



- **Les premières maisons ont été construites dans les années 1973-74**

L'ORIGINE DES NUISANCES

Les premières nuisances sont ressenties il y a environ 20 ans

Bientôt un mur anti bruit Boulevard André Malraux

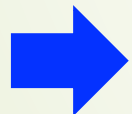
Un mur anti-bruit le long du Boulevard André Malraux devrait être construit d'ici à quelques mois, quand le SAN aura donné son feu vert.

Les études nécessaires ont été réalisées par l'EPA et ont été approuvées par la Municipalité. Elles sont maintenant examinées par le SAN, gestionnaire du Boulevard Malraux, et donc compétent pour financer et réaliser ce mur anti-bruit.

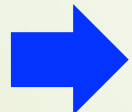
Dès que le SAN lui aura transmis son verdict, la Municipalité organisera une réunion publique pour recueillir l'avis des riverains concernés.

Un projet plus important d'aménagement global de cette zone existe. Mais, faute de financement par l'Etat et la Région, ce projet, jugé en haut lieu non prioritaire, attend... des jours meilleurs.

ELANCOURT Avenir
mai 1998



*Le bd André MALRAUX est doublé dans les années 90 (coté LES PATIOS) !
L'accès à France Miniature dans le prolongement de la RD12 est fermé !*



Quelques années plus tard, surélévation de la passerelle « Boniface » pour permettre le passage des camions, toupies à béton, ... !

LA SITUATION ACTUELLE

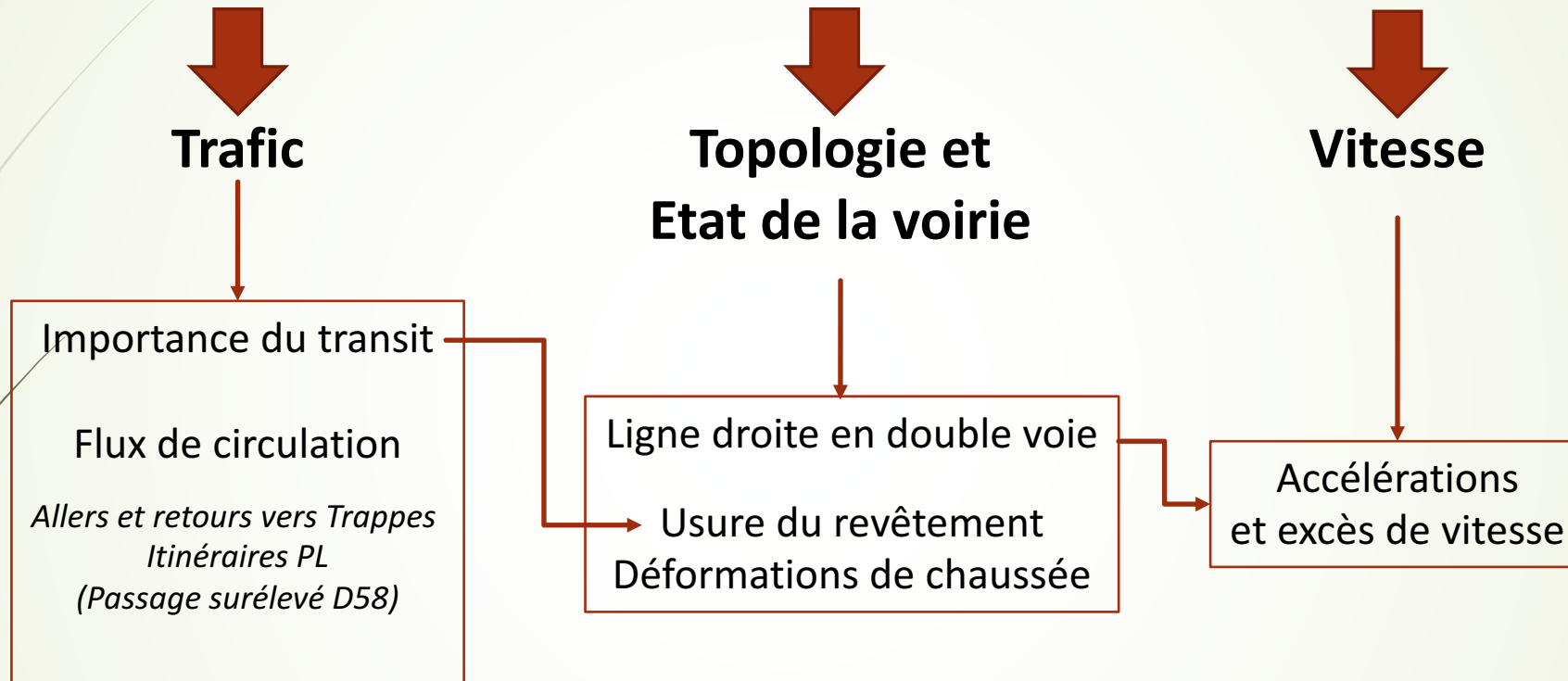


L'IMPORTANCE DU ROND-POINT DE LAUBACH ...

- **à l'Est :**
 - vers Trappes, RN10, vers N12 via RD12, ...
- **à l'Ouest :**
 - vers Pariswest, forum de Coignieres,
 - Vers N10, Rambouillet, ...
- **au Nord :**
 - vers Plaisir, Dreux, Clé de St Pierre, ...
- **au Sud :**
 - vers RN10, vallée de Chevreuse, ZAC de Trappes-Elancourt, la gare de la Verrière, ...



NOS OBSERVATIONS & NOS CONSTATS

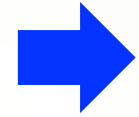


L'urbanisation, le développement de la région et le peu de contrôles ont conduit le bd André Malraux à devenir « une route pour automobiles » !



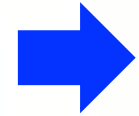
LES CONSEQUENCES

Niveaux de bruits insupportables, stress, ...



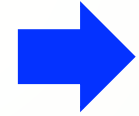
Privation de jouissance

Difficultés à vendre, diminution de la valeur du bien



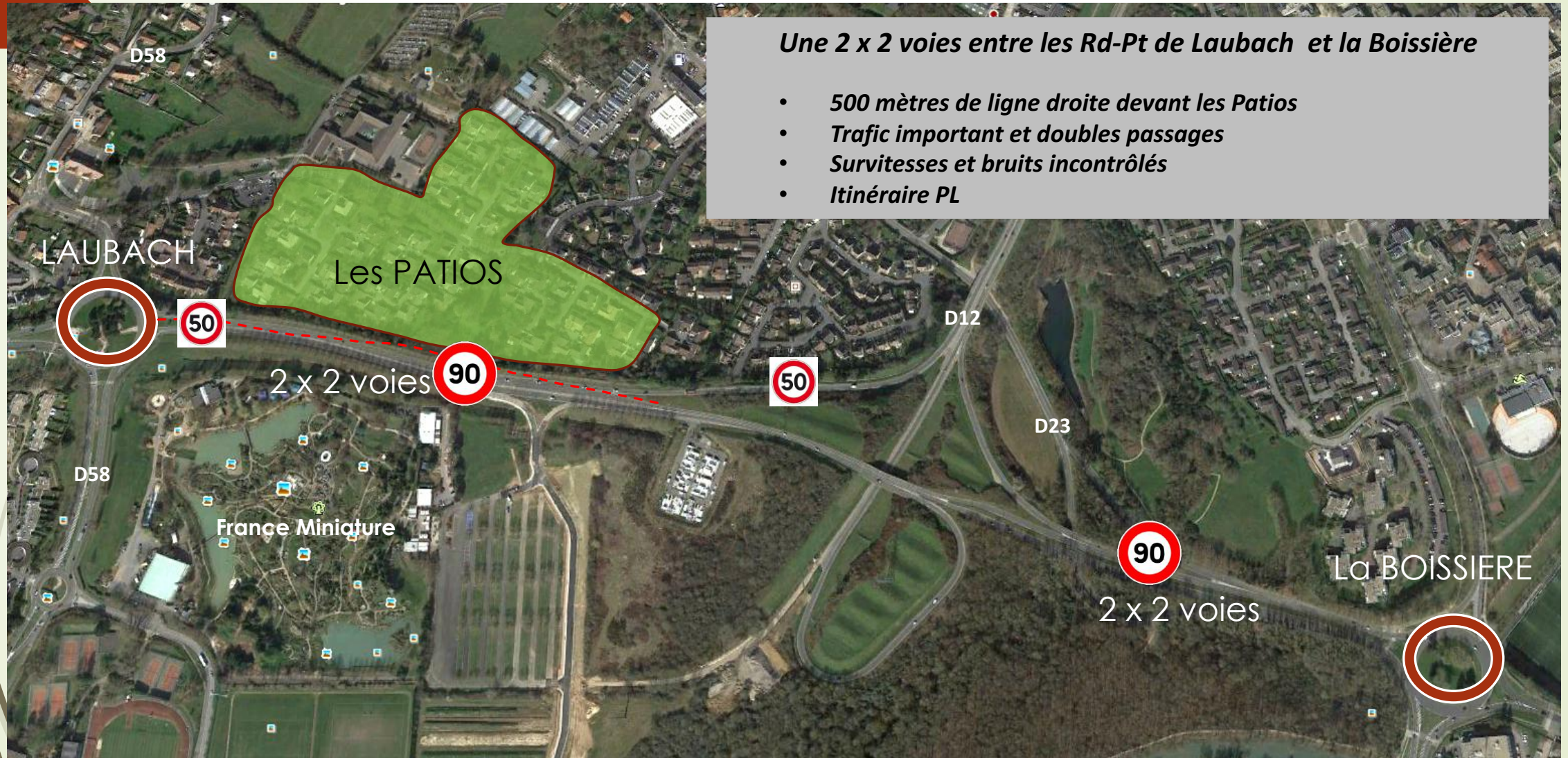
Préjudice financier

Trafic important



Qualité de l'air

Le bd André Malraux n'est pas considéré comme une « zone à enjeux » (PPBE 2015)



Circulation en agglomération = 50 ?

PROJET DE PPBE présenté à la population fin 2015

- Le principal objectif du Plan de Prévention des Bruits dans l'Environnement est d'évaluer l'environnement sonore afin :

- *de réduire les nuisances sonores dans les zones à enjeux (?)*
- *de diminuer le bruit sur l'ensemble de la commune (?)*
- *de préserver et mettre en valeur des zones de ressourcement (?)*
- *d'anticiper l'évolution du territoire (?)*
- *d'améliorer la connaissance du bruit sur le territoire (mesures de bruit ?)*

- Qui souhaite-t-on **protéger** ?

- **La population est** bien évidemment **au cœur de ces mesures.**
- **La qualité de l'environnement sonore des habitants et de leur cadre de vie est recherchée.**
-

**PPBE basé sur l'étude de
l'environnement sonore
de 2009 !**

?

NOS SUGGESTIONS

Trafic

Repenser le plan de circulation

- Itinéraires PL
- Permettre de rejoindre Trappes sans passer par Laubach

Topologie et Etat de la voirie

Atténuer les bruits de roulement

- Rénover la voirie
- Ecran anti bruit

Vitesse

Réduire les excès

- Informer
Installer des panneaux à la sortie d'Elancourt
- Agir sur les comportements :
Contrôler les vitesses (radar mobile ou fixe)
Contrôler la conformité des échappements

Réduire la source du bruit ou réduire le bruit à la source !



Merci pour votre attention

Résidence Les PATIOS – ELANCOURT 78990

aful.patios@yahoo.fr